

Bruxelles, le 18 juillet 2005

CPRE D (2005) CR/140

**COMPTE-RENDU DE LA 140^{ème} REUNION
DU COMITE PARITAIRE DE GESTION DES RESTAURANTS ET DE
L'ECONOMAT**

(Bruxelles, séance du vendredi 15 juillet 2005)

PRESENTS

M. WIJNS	Président
M. ABSON	Administration
M. WINTER	Administration
M. CHEVALIER	Personnel
M. KESSLER	Personnel
M. PRESTON	Personnel
M. GALLINI	Secrétaire

INVITES

M. VINOIS	Unité « Infrastructures sociales »
M. CNOCKAERT	Unité « Infrastructures sociales »
M. VERPILLOT	Unité « Infrastructures sociales »
Mme CASTERMANS	Unité « Infrastructures sociales »
Mme LAMBIN	Compass Group
M. DEGLAS	Compass Group

EXCUSES

M. PANDUCCIO	Personnel
M. GROSJEAN	Administration

La séance est présidée par M. WIJNS

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR [DOCUMENT CPRE D(2005) OJ 140]

L'ordre du jour est approuvé.

2. APPROBATION DU PROJET DE COMPTE RENDU DE LA 139^{ème} REUNION DU VENDREDI 22 AVRIL 2005

Le compte-rendu de la 139^{ème} réunion est approuvé moyennant le changement suivant :

Sous le point 6 Divers: l'avenir du CPRE et de sa dépendance du COPAS ;

« Le président répond que le CPRE a toujours travaillé en toute indépendance du COPAS mais que le COPAS, comité paritaire en charge du suivi des actions sociales, est informé des travaux du CPRE.

Le président rappelle dans ce contexte que la mission et le rôle du CPRE ne correspondent plus au règlement en vigueur et propose qu'un groupe de travail soit constitué, composé de représentants des services compétents (ADMIN, OIB) et du comité pour élaborer un projet de nouvelles règles de fonctionnement ».

3. ORGANISATION DES RESTAURANTS, CAFETERIAS ET ECONOMAT

3.1. Prolongation des contrats Eurest (self-services, cafétérias et restaurants)

M. Vinois rappelle que l'appel d'offres et l'avis de la CCAM concernent une durée de 10 ans (2 fois 3 ans et 2 fois 2 ans) et que la première période de trois ans se termine le 31/12/2005.

M. Chevalier suggère de ne pas relancer la concurrence étant donné la bonne évolution du contrat d'Eurest. Il y aurait beaucoup d'inconvénient à relancer un appel d'offre maintenant.

Il est souhaitable de continuer à améliorer les choses avec l'exploitant actuel plutôt que de recommencer à zéro avec un nouvel exploitant.

Par consensus, le comité remet un avis favorable au sujet du renouvellement des 3 contrats avec Eurest pour une nouvelle période de 3 ans.

3.2. Prolongation du contrat Sodexho (distributeurs automatiques)

Concernant Sodexho, le même raisonnement est appliqué par le comité.

Par consensus, le comité remet un avis favorable au sujet du renouvellement du contrat avec Sodexho pour une nouvelle période de 3 ans.

4. ENQUETES DE SATISFACTION 2005

Le comité est informé du nombre de réponses reçues pour les enquêtes de satisfaction 2005.

Enquête Eurest (self-services, cafétérias et restaurants) : 6034 réponses.

Enquête Sodexho (distributeurs automatiques) : 1130 réponses.

Enquête Delhaize (Eurocity) : 879 réponses.

Les résultats des trois enquêtes seront présentés lors de la prochaine réunion du CPRE.

5. DIVERS

5.1 Action de Noël dans les selfs : propositions d'Eurest et discussion.

M. Deglas présente au comité les propositions pour l'action de Noël 2005.

Le succès de 2004 est mitigé. Les raisons sont :

- le montant destiné à être reversé ne concernait que le menu entier ;
- beaucoup de consommateurs ont trouvé le menu trop copieux et ont pris des plats séparés.

Eurest a donc suppléé pour arriver à un montant acceptable pour la remise du chèque, à savoir 1500 €.

M. Deglas demande au comité de réfléchir à la meilleure option de vente possible pour avoir un chiffre plus élevé la prochaine fois.

M. Chevalier suggère d'informer mieux et assez tôt pour mieux sensibiliser la clientèle à cette action.

M. Winter propose qu'une bonne campagne d'information soit réalisée (exemple dans « Commission en direct ») en y ajoutant le programme de l'action de bienfaisance choisie.

Le personnel d'Eurest devrait être sensibilisé en vue de l'information de la clientèle aux caisses.

Le Président soumet l'idée d'ouvrir une journée les restaurants aux démunis, M. Preston répond que, pour des raisons de sécurité, cette idée n'est pas réalisable.

Le comité conclut qu'un menu spécial pourrait être offert et que la possibilité serait offerte aux clients d'offrir 10 % de la recette. Cette action se déroulerait dans toutes les exploitations et sur toute la gamme. Les dispositions techniques seront examinées.

Une alternative pourrait être que les clients indiquent un montant qu'ils veulent offrir par ticket.

5.2 Mission et modalités du fonctionnement du CPRE : discussion.

M. Abson propose au comité de collaborer avec M. Edwards qui est chargé des questions de comités au sein de l'unité ADMIN/C/1.

M. Chevalier ne voit pas l'intérêt du COPAS comme intermédiaire.

Le Président propose que lors d'une prochaine réunion, M. Edwards soit invité pour discuter du rôle du CPRE par rapport au COPAS.

5.3 Fermeture des cafétérias SC 15 et SC 27 (Rotonde) du 11 juillet au 16 septembre 2005 (inclus).

M. Cnockaert informe le comité de la fermeture de ces 2 exploitations étant donné que ces bâtiments sont pratiquement vides à cause des déménagements de la DG ENTR vers le Breydel.

5.4 Concept Ritazza au Berlaymont 11^{ème} étage.

M. Deglas explique que le concept est apprécié par la clientèle et qu'il est rentable pour la société. Il fonctionne de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

A partir du 29 août 2005, l'horaire sera prolongé l'après-midi de 14h30 à 18h00.

Entre 300 et 400 articles sont vendus par jour.

Il est possible de visiter un concept Ritazza plus grand dans d'autres exploitations d'Eurest.

M. Chevalier précise que le contrat devrait être adapté par avenant.

5.5 Visite CSM du 7 juillet 2005 : discussion.

Une visite du CSM1 et CSM2 s'est déroulée le 7 juillet 2005 pour se rendre compte des infrastructures et de la possibilité de réaliser une cafétéria avec un nouveau concept de restauration dans un de ces deux bâtiments.

Une étude de faisabilité sera réalisée afin de trouver la meilleure option possible pour CSM1 et CSM2.

Il serait préférable de réaliser des travaux dans le bâtiment appartenant à la Commission.

5.6 Lettre de Mme Solà Domingo, présidente du COPAS.

Le rapport d'activité 2004 sera envoyé à la présidente du COPAS. Les membres peuvent encore communiquer des remarques éventuelles avant le 20 juillet 2005.

5.7 Rentabilité Bistro soir au VM2.

M. Cnockaert informe le comité que les audits spécifiques ont été effectués à ce sujet et qu'en septembre 2005, une réunion aura lieu avec les responsables des cercles de loisir.

5.8 Vandalisme sur les distributeurs automatiques.

Suite à une réflexion du comité sur les « mauvais traitements » apportés à certaines machines, M. Verpillot explique que les machines secouées fréquemment sont maintenant fixées au sol ou au mur. Au Berlaymont 7^{ème} étage, la machine semble faire l'objet d'un véritable acharnement. La sécurité est avertie de ces faits.

Les prochaines réunions sont programmées pour le vendredi 30 septembre 2005 et pour le vendredi 25 novembre 2005.